

TRIBUNE Socialiste

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

● *L'année " sociale " du Gouvernement*
en page 2

● *A propos d'un article de Georges Suffert*
en page 3

● *La révolte des travailleurs belges*
en pages 4 et 5

● *Au Congo, Lumumba...*
en page 8

NÉGOCIATION AVEC LE G.P.R.A.

LA déclaration publiée lundi à Tunis par le G.P.R.A. confirme que la seule voie ouverte pour la paix est la négociation avec le gouvernement Ferhat Abbas sur le cessez-le-feu et les conditions et garanties de l'autodétermination.

Au lendemain de l'échec des pourparlers de Melun, le F.L.N. en avait tiré la conclusion que l'intervention de l'O.N.U. était désormais nécessaire pour parvenir à la paix. Aujourd'hui le G.P.R.A. se déclare de nouveau prêt à engager des négociations directes avec le gouvernement français sur les conditions d'une libre consultation du peuple algérien.

C'est que le F.L.N. a remporté un succès moral à l'O.N.U. où 63 nations avaient voté en décembre une résolution reconnaissant le droit de l'Algérie à l'indépendance, la nécessité de garanties pour la mise en œuvre de l'autodétermination et se prononçait contre tout partage du territoire algérien.

C'est aussi que le référendum du 8 janvier a montré que l'énorme majorité des Français qui ont voté « non », comme la plus grande partie de ceux qui se sont abstenus ou qui ont voté « oui » sont favorables à une négociation avec le G.P.R.A.

Enfin et surtout, les manifestations du 11 décembre, l'entrée en scène des masses algériennes des villes, l'abstention de la population musulmane

tout autre en Algérie et ne peut être, d'une certaine manière, comparée qu'avec celle du gouvernement provisoire de de Gaulle pendant la dernière guerre. Son existence et sa reconnaissance sont garantes de l'avenir d'une Algérie libre et indépendante.

Le référendum du 8 janvier n'a donc pas fondamentalement modifié la situation et les mêmes obstacles essentiels à la négociation demeurent qui ne peuvent être levés que si le pouvoir gaulliste accepte de faire droit à la réalité algérienne et d'en finir avec ses rêves de troisième force, d'institutions provisoires acheminant lentement à « l'Algérie algérienne ».

LE référendum, certes, était plutôt destiné à gagner du temps auprès de l'opinion française qu'à ouvrir la voie à une solution. Mais ce temps gagné en France est chaque jour perdu en Algérie. Car c'est le mécanisme du référendum qui a déclenché les événements du 11 décembre, les manifestations patriotiques qui se poursuivent avec le risque sans cesse accru d'un affrontement entre Algériens musulmans et européens beaucoup plus dramatique et inexpiable que celui du 11 décembre.

Les Français sont tous sensibles à ce risque tragique et quotidien du massacre qui pourrait survenir à la suite d'un incident quelconque. Ils

par Jean VERLHAC

d'Oran, d'Alger, de Tlemcen, de Constantine, etc..., le 8 janvier, ont renforcé considérablement l'autorité du G.P.R.A. et ont mis en pièces la politique gaulliste de l'Algérie algérienne.

CEPENDANT des obstacles sérieux demeurent sur la route de la paix : rien ne montre, en effet, que de Gaulle ait renoncé aux deux conditions qui ont fait échouer les pourparlers de Melun, l'exigence que les combattants algériens cessent la lutte armée et « déposent le couteau » avant que s'engagent les négociations sur les conditions de l'autodétermination, la prétention de discuter de ces conditions avec « toutes les tendances », c'est-à-dire en faisant du F.L.N. un courant parmi d'autres qui seraient placés sur le même plan que lui. Dans ses discours plébiscitaires, de Gaulle, s'il a promis la paix pour obtenir l'approbation des Français, a maintenu, par contre, dans de brèves allusions, sa position sur la négociation. Et il a passé sous silence les manifestations du 11 décembre et celles qui ont suivi, parce que ce fait nouveau essentiel infligeait un démenti trop criant à sa politique algérienne.

Le F.L.N. n'a jamais dénié le droit au gouvernement français de consulter qui il voudrait, avant, pendant ou après la négociation. Son exigence de représentativité correspond non seulement à la réalité ; elle est, bien davantage encore, la garantie essentielle que réclament les Algériens pour la sincérité de la négociation comme de l'autodétermination.

On comprend parfois mal cette exigence, y compris en Tunisie par exemple. Mais il y avait en Tunisie en 1954 un Etat et une Nation dont nul ne niait l'existence, même si on les avait mis en tutelle. La situation est

compréhensible, mieux sans doute que certains chefs militaires ou responsables de la Délégation générale, que les méthodes anciennes de « pacification » non seulement n'ont plus aucune efficacité, mais qu'elles peuvent provoquer d'un jour à l'autre l'étincelle qui pourrait enflammer toute l'Algérie. Les ratissages d'Oran et l'emploi des vieilles méthodes des colonels de la guerre psychologique en faveur de « l'Algérie française » sont pour une grande part responsables de l'aggravation de la situation de ces derniers jours et des morts d'Alger et de sa banlieue.

Le souci de la protection des Européens d'Algérie, des garanties à leur avenir, vient donc considérablement renforcer la nécessité et l'urgence de la négociation avec le G.P.R.A. La vérité, c'est que « les forces de l'ordre », aussi nombreuses qu'elles soient, ne peuvent plus rien pour la sécurité des Européens, si la négociation n'est pas ouverte avec Ferhat Abbas. Les garanties pour la sécurité et l'avenir des Européens comme les garanties pour l'autodétermination ne peuvent être discutées que dans le cadre d'une négociation avec le F.L.N.

Déjà, dans plusieurs départements, les forces qui s'étaient unies pour la manifestation du 27 octobre, ont affirmé en commun leur volonté de voir s'engager au plus vite la négociation avec le G.P.R.A.

Les données fondamentales du problème algérien demeurent et avec elles les données fondamentales de la lutte pour la négociation : les fédérations et les sections du P.S.U. feront tout, pour leur part, afin de contribuer à la cohésion et à l'action commune, en prenant les initiatives nécessaires pour que syndicats, partis et organisations se prononcent ensemble pour imposer la négociation immédiate avec le G.P.R.A.

L'ANNÉE " SOCIALE "

du gouvernement a commencé...

A la question « que sera l'année sociale », presse et radio d'obédience gouvernementale ont répondu avec un ensemble parfait : « Ce sera une année sociale. » Déjà, par les ordonnances de décembre 1958, d'avril et de mai 1960, la volonté « sociale » des ministres U.N.R., M.R.P. et indépendants s'était affirmée. Ayant adopté un style général, le pouvoir poursuit ses objectifs.

SÉCURITÉ SOCIALE : renforcement de l'étatisation

DEPUIS sa création, la Sécurité Sociale fait l'objet de multiples attaques. Pour les uns, elle est cause des bas salaires, les patrons ne pouvant payer à la fois charges écrasantes et rémunération normale. Pour les autres, il s'agit d'une étatisation de la santé. Pour le gouvernement enfin, c'est un réservoir qui permet par quelques biais, d'alimenter une trésorerie toujours déficitaire : la guerre a ses raisons.

Aussi une réforme de la Sécurité Sociale avait-elle été amorcée en mai dernier. Seize décrets viennent de la compléter. Tout d'abord, le « contrôle de la gestion » est renforcé. Cela signifie que la Cour des Comptes, le Ministère des Finances comme celui du Travail voient leurs pouvoirs étendus et que leur volonté sera déterminante. Corrélativement, les pouvoirs des conseils d'administration élus se trouvent diminués et limités, en attendant que ces conseils soient réduits au rôle de figurants ou de « caution démocratique ». C'est ainsi par exemple que les directeurs de caisse devront faire approuver leurs comptes par une commission départementale présidée par le trésorier payeur général du département. En cas de litige, de conflit, c'est la Cour des Comptes qui sera saisie du différent. A tous les échelons, les décisions des organismes de sécurité sociale devront faire l'objet d'une autorisation du représentant du gouvernement. Il s'agit donc d'une véritable mise en tutelle.

Le second souci de la nouvelle législation tend à coordonner le régime général et les régimes spéciaux. C'est-à-dire que les organismes d'exécution prévus (comité interministériel, inspection générale) auront la possibilité de faire abroger les avantages acquis de certains régimes particuliers. Ce qui conduira inmanquablement à un alignement par la base, sur le régime le plus défavorable. Les projets et réalisations de MM. Eyskens et Adenauer ont trouvé des adeptes.

La troisième mesure, si elle est moins spectaculaire, est encore plus grave.

Désormais le recrutement des directeurs de caisse se fera parmi les élèves sortis du « Centre d'Etudes Supérieures de Sécurité Sociale » qui est placé directement sous le contrôle direct du ministère du Travail. C'est donc, en dernière analyse, le gouvernement lui-même qui choisira les directeurs de caisses. Le niveau d'entrée sera celui de la licence et que seulement 1/6 des places pourra être réservé aux agents sortis du rang, seuls pourront postuler aux postes de direction ceux qui auront eu la chance de pouvoir faire des études supérieures. Il est piquant de constater que cette mesure intervient au moment même où un battage intensif est organisé en faveur de la promotion supérieure du travail et qui tend à prouver que chaque ouvrier porte dans sa mulette son diplôme d'ingénieur. Par ce recrutement monopolisé, la fonctionnarisation et l'étatisation seront plus efficaces. En outre, la création de cet Institut va amener la fermeture, à plus ou moins brève échéance, de l'école de cadres qui fonctionne actuellement sous la direction de la F.N.O.S.S.

Ces trois séries de mesures ont un dénominateur commun : elles portent atteinte à la gestion démocratique des caisses et privent les assurés — financiers de l'institution — de leurs pouvoirs de gestion. En multipliant les contrôles, en instituant des règles de fonctionnement plus lourdes, le gouvernement instaure en fait l'inefficacité et l'autoritarisme, tout en augmentant les frais de gestion. Ce qui, sans doute, un jour servira d'« argument » pour augmenter les cotisations ouvrières.

Un autre texte mérite encore d'être signalé : c'est celui qui prévoit que désormais les marchés de l'Etat et les licences d'importation ou d'exportation ne seront délivrées qu'aux entreprises en règle avec leurs cotisations. Ceci pour améliorer l'équilibre financier de la Sécurité Sociale. Mais l'efficacité de cette mesure est douteuse. Voit-on, en effet, le gouvernement actuel (représentant réel des finances, de l'industrie et du commerce) faire payer ses pairs ? Depuis 1947, 10 milliards de nouveaux francs de plus auraient dû être versés à la Sécurité Sociale. Cette somme représente en effet le montant des cotisations non payées et celui du manque à gagner imputable aux fraudes connues. Il est en effet de notoriété publique que de nombreuses entreprises industrielles et commerciales paient avec retard ou partiellement leurs cotisations. C'est pour celles-ci un moyen idéal de se procurer de la trésorerie à bon compte. Tout retard entraîne des amendes. Mais il y a des arrangements. Et M. Bacon a charitablement prévenu les dirigeants des écoles confessionnelles de ne pas s'in-

quiéter des réclamations de cotisations. Les sommations adressées l'étaient pour le principe, mais il n'y aurait pas de poursuites.

L'Etat ne donne-t-il pas d'ailleurs lui-même le (mauvais) exemple ? Les ressources du Fonds National de Solidarité sont détournés à raison de 50 % de leur destination. Pour l'année 1960, c'est près de 1 milliard de nouveaux francs qui sont allés ainsi au budget général. Et la Sécurité Sociale a dû, pour les années 1959-1960, prendre à sa charge 1 milliard 100 millions de dépenses qui, évidemment, ne lui seront pas remboursées. Telles sont les causes réelles du déficit de la Sécurité Sociale. L'on pourra constater que les quatorze décrets n'apportent aucune solution à ce problème fondamental.

Il faut encore souligner que pour établir son autoritarisme, le gouvernement gaulliste viole, une fois de plus, sa propre légalité. En effet, l'article 34 de la Constitution dispose que « la loi détermine les principes fondamentaux de la Sécurité Sociale ». Par décret, l'Etat établit ses propres principes. Mais la chose est devenue monnaie courante...

CADRES : retraite complémentaire menacée

LE mépris opposé à tout ce qui entrave l'établissement du pouvoir absolu, nous le trouvons encore dans les projets qui tendent à faire passer sous contrôle de l'Etat — donc à lui permettre d'en user librement — les fonds des caisses de cadres. L'impossibilité d'établir une véritable Sécurité sociale couvrant normalement les risques des assurés et leur servant notamment une retraite décente, est une des raisons qui ont conduit à l'institution de caisses de cadres qui, moyennant une cotisation assez forte couvrant, au gré des participants, non seulement le risque retraite, mais aussi les risques invalidité et décès. Depuis 1947, ces régimes ont fonctionné d'une façon à peu près normale. Non que le système soit parfait, car la multiplicité des caisses professionnelles, la diversité des régimes adoptés par les entreprises adhérentes, rendent la gestion lourde et relativement coûteuse. Une unification serait certes souhaitable. Mais ce souci n'est pas celui de M. Bacon qui cherche le moyen non d'améliorer l'institution, mais de l'amputer de son autonomie financière. Devant l'opposition violente des intéressés — la C.G.C. n'hésitant pas à populariser le mot d'ordre d'une grève générale pour défendre les caisses ! — le ministre a reculé pro-

visoirement et ne s'est d'ailleurs engagé qu'à « consulter » les cadres avant toute modification !

MAL LOGÉS : 10.000 cités d'urgence

DANS le domaine du logement, la sollicitude gouvernementale vient aussi de se manifester. Personne n'a oublié l'intérêt sans précédent manifesté par l'opinion publique durant l'hiver 1954 pour la crise du logement. Presse, radio, cinéma multipliaient les enquêtes, les reportages. Les ministres, eux, renouvelaient les promesses. Si aujourd'hui, l'on dresse le bilan de cette émotion, on ne peut que retenir deux choses : L'emprunt logement fut un échec. Les cités d'urgence, une honte. Un ministre voulu construire vite et pas cher, car la colère grondait quelque peu. L'on édifia donc en quelques mois quelques milliers de cités nouvelles. Réalisées en matériaux légers, dotées d'un équipement minimum, édifiées à l'écart des agglomérations, ces nouveaux ensembles recueillirent les plus déshérités. Dès le premier hiver, la boue envahit les chemins d'accès, les murs se fissurèrent, les toits laissèrent passer la pluie. Ceux qui avaient espéré trouver un refuge se trouveront bientôt dans un taudis plus affreux que celui qu'ils avaient quitté. Le surpeuplement, joint au délabrement, donna bientôt un aspect concentrationnaire à ces cités. L'expérience coûta en outre plus cher — compte tenu des frais de réfection — que la construction d'un nombre équivalent de logements confortables.

Voici que pour résoudre la pénurie de logements locatifs, un programme spécial de 10.000 appartements va être lancé. Il s'agit là de logements sommaires qui seront dotés d'un équipement réduit et destinés à ceux qui ne peuvent payer un loyer normal. N'est-ce pas une nouvelle version de l'expérience « cité d'urgence » qui va être mise en œuvre ? Quoi qu'il en soit la ségrégation par l'argent s'officialise au sein des H.L.M. La qualité de logement dépendra non pas des besoins mais des moyens financiers. On ne peut mieux nier cette « vocation sociale » des H.L.M., dont l'objet était précisément de fournir aux salariés ne disposant pas de ressources que du fruit de leur travail, un habitat suffisant et confortable.

Pour le gouvernement, cette orientation permettra sans doute d'éluider encore la réponse véritable de l'allocation logement dont l'extension — qui suppose un accroissement de ressources — est systématiquement refusé par le ministère des Finances.

LOYERS : vers la hausse générale

DE 1947 à 1960, les loyers ont été multipliés par 13; le SMIG lui, par 2,7. Les locataires payant leur terme d'avance, viennent encore de voir leur quittance majorée de 5 à 8 %. Mais ceci n'est que le prélude à la « remise en ordre » intervenant le 1er juillet. La majoration des coefficients d'entretien va en effet permettre une hausse pratiquement généralisée des loyers se situant entre 10 et 30 %, selon les catégories. Aussi ne peut-on qu'approuver l'initiative que vient de prendre la Confédération Nationale des Locataires en lançant une campagne nationale pour le blocage des loyers.

La première quinzaine de l'« année sociale » n'aggrave pas seulement les conditions de vie matérielles des salariés. Elle met en cause l'existence même d'institutions que nous pouvions considérer comme l'embryon d'une future démocratie sociale. L'étatisation de la Sécurité Sociale, qui tendra à devenir un instrument de la politique gouvernementale, l'orientation donnée à la construction H.L.M. qui s'éloignera de plus en plus du rôle de promotion sociale qui devrait être le sien, constituent les signes les plus réels de la mise en place d'un pouvoir fort qui, dans tous les domaines, manifeste sa volonté de mettre en condition les citoyens pour mieux les intégrer à son système.

M. Cl.

Louis HOUEVILLE.

FLASHES EN FLÈCHES

FRANCE

● Un bref communiqué des établissements Michelin a annoncé la création d'une « Compagnie financière Michelin » au capital de 300 millions de francs suisses... car c'est en Suisse que les capitalistes de Clermont-Ferrand sont allés placer le siège de leur nouvelle organisation. Bien entendu, celle-ci n'est que la concentration d'intérêts qui existaient déjà. En abandonnant le pavillon français, Michelin, qui possède de très importantes filiales à l'étranger, cherche d'abord à se garantir contre les représailles qui pleuvent sur les sociétés françaises à mesure que la guerre d'Algérie se prolonge et que des bombes atomiques éclatent.

● Quatre escrocs ont été arrêtés pour avoir collecté des fonds au nom d'un institut national d'aide contre le cancer entièrement fictif. Des milliers de petites gens avaient donné de l'argent à leurs quêteurs. Ce fait divers montre que les Français finissent par trouver naturel qu'on frappe à leur porte pour vaincre les grandes calamités... Tel est le résultat de la démission de l'Etat dès lors qu'il ne s'agit plus de force de frappe ou de budget militaire.

MAROC

● Un vieux rafiot chargé d'émigrants juifs qui venaient de quitter clandestinement le Ma-

roc pour Israël a sombré dans la tempête : 42 morts. Ce drame nous rappelle deux scandales. Le gouvernement marocain fait preuve d'une coupable discrimination raciale à l'égard des Juifs, auxquels il ne délivre ses passeports qu'au compte-gouttes. Des margouliniens en profitent pour faire payer à prix d'or les évènements clandestins : il en coûtait 100.000 francs pour mettre le pied sur le pont pourri du Pisces.

MONDE ARABE

● La Confédération des Syndicats arabes, qui représente des travailleurs de tous les pays arabes, a décidé le principe d'un boycottage total de la France sur le plan économique en raison de la poursuite de la guerre d'Algérie.

BELGIQUE

● A Bruxelles, l'autre jour, les grévistes ont brisé les vitres de l'immeuble de la Société générale. Révolte populaire contre le premier symbole venu de l'oppression capitaliste ? Non : ce n'est pas à l'aveuglette que les manifestants s'en prenaient à la S.G.. La S.G., c'est 50 % de l'économie belge. C'est la banque (Société générale) proprement dite, et 20 autres banques belges, sans compter des participations à l'étranger, par exemple au sein de l'Unicor parisienne en France). C'est l'assurance (huit grandes compagnies, dont trois sont également im-

plantées en France). C'est la sidérurgie (gros intérêts dans les Laminiers de la Providence, dans l'A.R.B.E.D., qui est la plus grosse affaire sidérurgique du Marché commun, dans l'H.A. D.I.R. luxembourgeoise, le tout par l'intermédiaire de Cockerill Ougrée. Ce sont les Usines à Tubes de la Meuse et leurs prolongements belges, hollandais et congolais. C'est la Fabrique nationale belge d'armes de guerre. Mais la surface entière de ces « flashes en flèches » ne suffirait pas à énoncer la liste des entreprises contrôlées directement ou non par la S.G. Au Congo, nous n'en trouvons pas moins de 40. Ce qui explique encore bien des convulsions dont les Mobutu et autres Tschombe ne sont que les bien insignifiants pantins.

GRANDE-BRETAGNE

● Le commerce britannique a accusé en 1960 un déficit d'un milliard de livres sterling (plus de 1.300 milliards d'anciens francs). Ce peu glorieux résultat est paradoxalement monté en épingle par la presse gouvernementale (conservatrice). But de l'opération : aider le patronat à conquérir de nouveaux marchés en allégeant les taxes qu'il supporte et que remplaceront des nouveaux impôts indirects, payés, eux, par tout le monde et d'abord par les travailleurs. Mais ceux-ci ne sont pas d'accord.

A propos d'un article de Georges Suffert :

PARTI NOUVEAU et VIEILLES MÉTHODES

par Pierre BELLEVILLE

Notre camarade Georges Suffert a publié dans le dernier numéro de « France-Observateur » un article où, en expliquant la position qu'il avait adoptée pour le référendum, il développait ses conceptions sur l'organisation et les méthodes du P.S.U. Cet article a inspiré à notre camarade Pierre Belleville les réflexions que l'on trouvera ci-dessous.

PRECONISER le « non » au référendum du 8 janvier était-ce une erreur ? Il est permis de le penser. Était-ce une erreur fondamentale, stratégique et non tactique, Georges Suffert l'affirme dans « France-Observateur » :

« En deux ans d'existence, la gauche » nouvelle à laquelle j'appartiens, a » commis, à mon avis, une série de » fautes sérieuses qui mettent en ques- » tion sa capacité politique réelle. Ou » bien elle s'obstine dans la voie qu'elle » le a choisie et dans ce cas j'estime » qu'elle court à sa perte, ou bien elle » admet son archaïsme fondamental » et en tire toute une série de consé- » quences. »

Plus loin Suffert précise ses positions : il y a, dit-il, au-delà du P.S.U. réel un parti virtuel composé de syndicalistes ouvriers, paysans, étudiants, de jeunes, de techniciens, qui sont d'abord en réaction contre les carcans économiques et sociaux et, ensuite, peuvent être socialistes si le socialisme leur apparaît une réponse à leurs réactions.

Telle est la thèse. Qui la nie ?

Sans doute pas ceux qui sont venus au P.S.U. avec une méfiance apparemment plus radicale que celle de Suffert pour les partis classiques. Ceux-là parlent fréquemment de parti de type nouveau. Derrière cette formule vague que mettent-ils ?

Essentiellement ceci : le renouvellement politique en France doit correspondre à l'évolution sociale, et non pas à une évolution à l'intérieur des vieux milieux politiques. Il s'agit bien moins comme nous l'avons souvent dit et comme le répète Suffert, de conquérir des appareils usés par les luttes précédentes que d'amener à la maturité politique des gens qui actuellement constituent une force sociale réelle.

Syndicalistes ouvriers, minoritaires de la C.G.T. se heurtant au P.C.F., ex-minoritaires de la C.F.T.C. soudain parvenus à ce moment de vérité où il ne s'agit plus d'être unis pour s'opposer à une direction mais d'exercer le pouvoir, minoritaires de F.O., hommes de la F.E.N. se sentant, chacun dans sa tendance, à l'étroit comme dans une vieille peau, paysans découvrant les techniques et cherchant, entre le capitalisme de groupe et le socialisme le moyen d'accéder à leur maîtrise, étudiants débouchant hors de l'isolement folklorique qui les conduisait jadis au notariat bourgeois, techniciens et ingénieurs s'apercevant que le progrès technique les refoule du commandement dans l'exécution, tous ceux-là et quelques autres constituent de toutes façons un potentiel qui apparaît disponible. Leur situation actuelle est une situation de rupture, ils en ont conscience, ils deviennent de ce fait des forces captives qui peuvent être captées dans un sens ou dans l'autre.

Sont-ils socialistes ? Non, si on les interroge sur le détail des votes du congrès de Tours. Oui si l'on sait voir que les solutions qu'ils proposent sont socialistes ou peuvent l'être, si l'on sait ajouter à leurs soucis techniques la dimension humaine, la dimension de promotion qui les rendra réellement positifs.

Sont-ils laïques ? Non si être laïque c'est seulement être engagé dans un des deux partis, sectaires l'un par l'autre, qui se disputaient la France il y a 50 ans, et qui se disputent encore son fantôme. Oui si cela signifie quelles que soient ses conceptions philosophiques une volonté affirmée d'examen personnel des problèmes politiques, une volonté de voir l'État, l'Université, échapper aux emprises totalitaires quelles qu'elles soient, aux

emprises cléricales et à celles notamment du néo-capitalisme qui apparaissent aujourd'hui.

Sont-ils démocrates ? Non si la démocratie est considérée comme ayant été définie une fois pour toutes il y a cent ans, si la seule question qu'elle pose tourne autour du régime présidentiel et du mode d'élection du Président de la République (« au suffrage direct » dit Suffert et, après avoir examiné la campagne et le résultat des dernières élections de ce type aux U.S.A. on est tenté de lui répondre : « Mais pourquoi écartez-vous systématiquement le 421 ? », si la démocratie c'est seulement l'art de faire accomplir le peuple souverain par ses délégués. Oui si au contraire la démocratie est considérée comme un devenir à atteindre, comme un effort vers le maximum de participation du plus grand nombre à la détermination des détails de leur vie quotidienne et de leur destin, dans le sens le plus large du terme.

Tels que sont ces hommes, ils constituent la seule base réelle possible d'un parti socialiste en France. Il n'y a pas de politique socialiste possible qui ne consiste d'abord à être en contact avec eux, à accélérer leur prise de conscience politique, à travailler à ce que les virtualités deviennent potentielles et le deviennent dans le sens du socialisme.

N'est-ce pas ce que dit Suffert ? Certes si, mais il ne suffit pas de le dire, et le faire exige un renouvellement des méthodes. Il dit d'ailleurs qu'un parti adapté à ces tâches devrait avoir d'autres structures. Nous le pensons fondamentalement et c'est pourquoi nous présenterons au prochain congrès du P.S.U. et, non pas dans un texte annexe que discutera une vague sous-commission d'organisation, mais placé au cœur de la motion politique et en constituant le rouage central, un projet visant à permettre l'approche de nouvelles structures.

Ce qui devrait les caractériser ? De ne pas être une simple juxtaposition en cercles concentriques, d'organismes locaux, de la section locale au sommet. Elles devront au contraire permettre des interférences organisées et organiques, permettre l'intégration aux différents échelons d'hommes dont l'activité sociale principale se situe ailleurs que dans le parti, mais qui feront participer le parti à cette activité et en enrichiront la vie politique. Bien entendu, de pareilles interférences organisées, à tous les échelons, seront très précisément le contraire de ce que l'on a pu voir dans les vieux partis, interférences de couloir et de comités de rédaction.

Car la tare principale que Suffert oublie quand il dénonce l'anachronisme, c'est l'individualisme, dont lui-même fait preuve en écrivant son article, en affirmant, pour punir son parti d'avoir dit « non » que lui a voté « oui », en utilisant ainsi la provocation comme méthode politique.

Fallait-il dire « non » ? Je ne le pense pas. Fallait-il boycotter ? Je le pense. Avoir choisi la première solution peut-il rendre plus difficiles les contacts du P.S.U. dans les milieux dont j'ai parlé ? Je le pense aussi.

Mais quelque chose les rendra encore plus difficiles. C'est l'impression qu'auront, après l'article de Suffert, les membres du P.S.U. partisans du boycott qui, par discipline, ont collé les affiches du « non » ou les syndicalistes également partisans du boycott qui les auront regardé faire. Ils auront l'impression effectivement que la gauche nouvelle dont fait partie Suffert est d'un anachronisme fondamental. Moins parce qu'elle a fait voter « non », que parce que chacun semble être cette gauche à lui tout seul, parce que les positions y semblent le résultat de parlottes d'états-majors qu'elles semblent découler de ce que X... (qui a ses entrées) raconte à l'oreille de Y, de ce que Z proclame partout ; parce qu'elles semblent découler, moins de rapports de force

dans les syndicats dont Suffert dit qu'ils sont le parti virtuel, que des bruits qui courent Paris sur l'opinion de leurs dirigeants.

Or je pense que les hommes qui composent le parti virtuel en question sont tous, avant tout, des hommes de groupe. Ils viennent à la vie politique par l'intermédiaire d'actions qui sont toutes des actions de groupe, exigeant une certaine cohérence. Ils seront donc d'abord choqués moins par une position ou une autre que par l'absence de cohérence que révèlent des prises de position individuelles et individualistes. Suffert parle de multiplier les contacts et de faire de continues analyses certes mais analyses et contacts ne doivent pas s'effectuer seulement dans quelques immeubles parisiens et aboutir à des prises de position qui n'engagent que leur auteur, font bon marché des positions prises en groupe, des conséquences pratiques qu'elles ont eues et des désarrois que ne manquent pas de créer les désaveux et les incohérences au sommet. « La gauche nouvelle dont je fais partie, dit Suffert, se trompe lourdement depuis deux ans. »

Ou bien cette gauche n'est qu'une

entité vague, une commodité de langage, et alors elle ne se trompe pas car elle n'a pas d'action, ou bien c'est en pratique le P.S.U. dont Suffert fait partie et alors si le P.S.U. se trompe, Suffert se trompe avec lui.

On ne peut pas être à la fois dedans et dehors, c'est par excellence la position fautive, la position commode, importante et irresponsable dont justement les hommes et les groupes sur lesquels nous voulons nous appuyer ne veulent pas. Les syndicalistes ouvriers sont engagés ensemble dans les grèves qu'ils déclenchent, les syndicalistes paysans sont engagés ensemble dans les coopératives qu'ils fondent, ils ont donc tendance à demander aux militants politiques comme première preuve de leur sérieux d'être engagés ensemble dans les opérations qu'ils montent.

L'archaïsme fondamental c'est d'avoir des opinions tout seul et c'est de croire aux rénovations au niveau des états-majors. Pour qu'elles aient lieu ailleurs, à la base, il importe d'abord de ne pas mépriser cette base et cela signifie avant tout, avoir des solidarités de groupe. Le renouveau du socialisme s'opérera avant tout dans le sens de la démocratie de groupe. Celle-ci ne se bâtit pas à coup de positions individuelles exprimées au hasard des tribunes par ceux qui par bonheur en disposent.

LE BILLET DE JEAN BINOT

Correspondance...

Il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de placer sous les yeux de nos lecteurs la lettre ouverte que n'a pas envoyée le Général-président au recteur de l'Académie de Paris après le référendum. En voici le texte :

Monsieur le Recteur,

Vous comprendrez, tout d'abord, que je ne vous écrive pas « mon cher Sarrailh ». Une locution aussi familière, symétrique de « mon cher Crépin » ne se conçoit qu'entre personnes de même qualité. Or vous n'êtes pas général ; vous n'êtes même pas militaire et, circonstance qui, sans vous rendre suspect, m'incline à maintenir entre moi et vous les distances, vous appartenez somme toute à ce corps enseignant où l'esprit de perversion — je n'ai pas dit, de subversion — ne laisse pas de préoccuper les hautes consciences appliquées à instaurer dans ce pays une « démocratie sérieuse » — pour reprendre ici l'expression dont s'est servi M. le Premier Ministre.

Il sied toutefois, au lendemain d'une consultation qui confirme à l'évidence la légitimité incarnée par moi depuis vingt ans, que je vous fasse tenir mes appréciations. La nature des choses m'y incite ; les devoirs de ma charge me le prescrivent : Monsieur, je suis mal satisfait de vous.

Alors qu'il m'est si réconfortant de faire connaître à ce cher Crépin combien l'attitude exemplaire de l'Armée ainsi que son abnégation nourrissent ma fierté comme elles concourent à la gloire de ma politique, dans ce même temps j'observe l'attitude incivique des maîtres d'école de tous ordres !

Quoi ! sous le méprisable prétexte d'une augmentation de traitement promise et non versée, ces gens décident de se mettre en grève ? Quel exemple donné à la jeunesse qui leur est si témérairement confiée !

Je vous le demande : mes officiers font-ils grève ? Ici je vous veux mettre en garde contre la tentation des comparaisons absurdes. Il arrive certes que mes colonels, mes généraux noblement courroucés par la trahison d'un système aujourd'hui aboli, en viennent justement à chasser les gouvernants indignes et mettent à la place un des leurs — bien entendu le plus grand. Leur patriotisme ignore les refroidissements liés à de misérables questions de solde. Par ce trait au contraire les maîtres d'école font montre de ce matérialisme sordide naguère stigmatisé par M. Flandin, autre grand dont le désintéressement était proverbial.

En vérité le gouvernement accomplit son devoir dans le sens que j'ai choisi : celui de la grandeur. Il dote, comme il convient, les écoles pieuses qui répandent la bonne doctrine ; il finance les œuvres de ceux qui font éclater mon tonnerre au ciel du Sahara ; il entretient par ailleurs mes neuf cents figurants en mes Palais Bourbon et du Luxembourg et, comme il sied, il pourvoit aux frais de séjour de mon ex féal Salan et de M. Lagailarde en Espagne.

Si des professeurs en Sorbonne, pour ne mentionner qu'eux ignorent qu'il existe une hiérarchie des urgences, laquelle commande la priorité des tâches dans l'État, je n'en suis point autrement surpris, mais confirmé dans mon opinion.

Veillez agréer, etc... etc...

LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS

DÉMOCRAT ET DIRIG

par notre envoyé spécial
G. DASTAING

Tristesse des combats finissants : après 28 jours de grève et d'extraordinaires sacrifices, la classe ouvrière belge reprend lentement le travail. En Wallonie même, les magasins, les trams, les écoles recommencent, et dès hier Liège, place-forte de la lutte ouvrière, avait une physionomie presque normale. L'industrie lourde, la métallurgie surtout, tiennent encore : dans le Borinage, le Centre, autour de Charleroi, autour de Liège, on se bat maintenant par ténacité, par défi, et aussi pour imposer à la bourgeoisie une fin « honorable », comme on dit, de la lutte. Honorable ? Cette grève étonnante, la plus totale, la plus longue et la plus violente que l'Europe ait connue depuis longtemps, méritait une victoire incontestée et non une fin « honorable ». Que s'est-il passé ? Il faut le dire : la classe ouvrière a été presque partout trahie et abandonnée par les appareils qui prétendent l'encadrer : le Parti Socialiste Belge et la Fédération Générale des Travailleurs Belges. Les grévistes se battaient sur deux fronts : contre la repression brutale du pouvoir bourgeois et contre la sournoise inertie des bureaucrates, politiciens ou syndicalistes. Combat clair et combat douteux.

CETTE grève générale, personne n'y croyait dans les appareils. Certes, les camarades du P.S.B. qui rédigent le journal **La Gauche** annonçaient depuis longtemps que le mécontentement ouvrier, dont ils analysaient les causes économiques avec précision, allait un jour se manifester avec éclat. Mais chez les « nantis » de l'appareil, mandataires électoraux ou permanents coupés de la vie dans les entreprises, ces avertissements n'étaient pas entendus. La F.G.T.B. avait signé avec le patronat des accords de « trêve sociale » et au P.S.B. on spéculait sur « l'apathie de la classe ouvrière » et le caractère périmé de la lutte des classes. Léo Col-

Au 1er septembre 1960, on comptait pour l'Allemagne 64.600 chômeurs complets (hommes), 63.800 pour la France et 65.500 pour la Belgique, 6 fois moins peuplée.

lard, président du Parti, pouvait écrire : « **A l'esprit de classe, base de notre action passée, se substitue la notion d'un intérêt commun, moins aisée à dégager** ». Il y eut donc dès le départ une inadéquation complète entre la violence de la pratique de classe et les concepts fumeux sur lesquels le Parti et le syndicat fondaient leur inaction. Et le résultat en fut que, presque partout, les syndicats ont donné l'ordre de grève générale parce que la grève générale était déjà là. Ce fut vrai même à



(Agip)
A Anvers, les balayeurs municipaux ont parcouru la ville avec la même pancarte de protestation sur le dos : « Nous avons été forcés de travailler ».

Liège, où le leader syndical André Renard devait se montrer beaucoup plus combatif que ses collègues. Mais même lui ne croyait pas, tout d'abord, à la grève. Ce **retard originaire** du syndicat fut sans aucun doute, et d'un bout à l'autre de la grève, un lourd handicap.

Un gréviste nous explique par exemple le démarrage de l'action dans la région de Charleroi. Le 20, les employés communaux sont en grève. Les enseignants suivent immédiatement. La régionale syndicale ne donnant aucun mot d'ordre, ce sont les militants ouvriers des Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi qui prennent en main l'organisation de la lutte : ils organisent un défilé de 6.000 grévistes dans les rues de Charleroi, puis prennent directement contact avec les ouvriers des autres entreprises de la région pour étendre le mouvement. Leurs délégués sont immédiatement écoutés, et la grève devient rapidement générale dans les charbonnages, la métallurgie, chez les cheminots, etc... Devant le fait accompli, et trente-six heures après le début du conflit, la régionale F.G.T.B. de Charleroi donne l'ordre de grève générale. Il est bien tard : les grévistes ont remarqué **l'inertie de la direction syndicale**, et s'en souviendront lorsqu'il s'agira de se préparer à une lutte très longue. **Le cas de la région flamande est plus remarquable encore** : à Gand et à Anvers, la seule grève des communaux entraîne pratiquement la grève générale : à Anvers parce que les commu-



(Keystone)
Marcinelle 1956. Qu'a-t-on fait, en hauts lieux, des crédits d'équipement ?

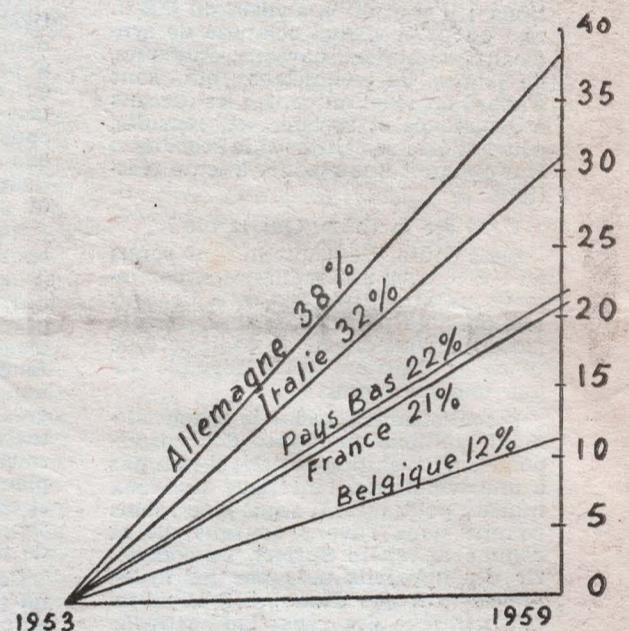
naux tiennent les grues du port, à Gand parce que les centrales électriques sont des régies municipales. Le port fermé et les usines privées de courant, la grève ne peut que s'étendre. Les régionales de ces deux villes suivront le mouvement. Mais le « droitier » Major, qui dirige la F.G.T.B. en pays flamand, refusera **jusqu'au bout** de donner l'ordre de grève générale. On comprend sur ces exemples que dans le livre édité par le P.S.B. pour commémorer son 75^e anniversaire on puisse trouver, dans le passage consacré aux grandes grèves de 1932 dans le Borinage, des passages aussi curieux que celui-ci : « **Les organisations syndicales régulières parviennent dans les jours qui suivent à reprendre la situation en mains, et à éviter notamment que le mouvement (de grève) s'étende aux autres régions du pays** » ! Faute de pouvoir venir à bout de la résistance bourgeoise, le syndicat se flatte de pouvoir paralyser l'action ouvrière. En beaucoup d'endroits, 1961 rappelle 1932.

La puissance organisée des travailleurs

Personne ne croyait à la grève, mais personne non plus ne croyait à sa durée. On spéculait sur les fêtes ou sur le découragement pour prophétiser sa fin. Les ouvriers ont donc dû tenir par leurs propres moyens, surtout là où la direction syndicale était particulièrement molle. Nous avons pu

ainsi voir fonctionner le **Comité de Grève** de la commune de Forchies-la-Marche, dans la région de Charleroi. Extraordinaire expérience : pendant toute la durée de la grève, le **pouvoir de fait appartient à l'assemblée générale démocratique des travailleurs en grève**. C'est elle qui organise les piquets de grève, dont le rôle est immense : aux portes des charbonnages, dans les gares, devant les postes, ils figurent la **puissance organisée des ouvriers**. En particulier, il était d'une grande importance que la gare de triage de Monceau ne puisse fonctionner, même très partiellement : c'est d'elle en effet que dépend la paralysie complète du trafic dans la région. Chaque soir, l'assemblée décide du nombre de camarades à envoyer à Monceau : 30, 40, parfois 60. Les autres communes de la région, où fonctionnent également des comi-

Evolution du Revenu National par habitant (en prix courants)



	ALLEMAG. (Deutch marks)	FRANCE (francs français)	BELGIQUE (francs belges)
1957	3.285	366.700	51.300
1959	3.644	434.600	50.700

INVESTISSEMENTS
Pourcentages d'augmentation
du capital productif

	De 1953 à 1959	En 1958 - 1959
ALLEMAGNE	+ 75 %	+ 10 %
ITALIE	+ 55 %	+ 10 %
FRANCE	+ 50 %	+ 2 %
PAYS-BAS	+ 46,2 %	0
BELGIQUE	+ 27 %	- 1 %

tés de grève, font de même. La gare sera ainsi tenue pendant toute la durée du conflit par plus de 500 grévistes, qui la connaissent en détail, ont repéré les chemins d'accès, etc... L'assemblée du comité de grève s'occupe aussi des contacts avec les autres communes, de l'organisation des concentrations, de l'édition de tracts explicatifs, etc... C'est sous son égide qu'est constitué un **comité d'entraide**, dont le rôle est considérable : il faut convaincre les commerçants locaux pour qu'ils fassent un effort de solidarité — souvenons-nous que la grève dure encore : 28^e jour — faire des collectes, organiser des soupes populaires, prendre pratiquement en charge les familles des ouvriers italiens, qui font la grève mais ne peuvent participer à l'action directe, sous peine d'expulsion. Bien sûr, ces actions sont coordonnées par des « leaders »

LA VIE OUVRIÈRE ENFANTS SCLÉROSÉS

spontanés : camarades qui sympathisent avec les opinions de **La Gauche**, dont la vente a triplé pendant la grève, mais aussi militants ouvriers particulièrement actifs et compétents. Rien pourtant ne se fait sans consultation des grévistes eux-mêmes,



(Keystone)
André Renard, secrétaire adjoint de la F.G.T.B. : la tête du mouvement.

qui nous disent « Ici, nous sommes tous les mêmes, tous égaux ». Ce comité, tout à fait étranger à l'appareil syndical ou politique, est un admirable exemple de démocratie ouvrière.

Une leçon redoutable pour les appareils sclérosés

On comprend que ces initiatives inquiètent les états-majors : à Charleroi, Gailly, député et chef syndical de la régionale, refuse de recevoir la délégation des comités de grève de dix communes en arguant de leur caractère « non statutaire » ! Il refuse également de leur donner un local où ils puissent organiser une assemblée générale intercommunale. La F.G.T.B. entend revenir à l'organisation par catégories professionnelles : il suffit d'avoir vu la joie avec laquelle les membres du comité de Forchies nous disent « Maintenant, on se connaît tous, de tous les métiers » pour comprendre l'aberration d'une telle politique. Mais la démocratie fait peur : à Mons, les députés socialistes ne se montreront à aucune assemblée de grévistes. Ils disparaissent littéralement. Quand au sénateur Busieau, il est copieusement sifflé. Seul Renard, qui à Liège a suivi puis organisé le mouvement sans réticence, est encore écouté.

Mouvement démocratique, la grève est aussi un mouvement jeune : un syndicaliste de Gand nous explique que les piquets sont surtout composés de jeunes, et quelquefois de très jeunes travailleurs (6 télégraphistes de moins de 20 ans ont été arrêtés dans les premiers jours de la grève). Pourtant, l'action est dure : Gand est « tenu » par des milliers de gendarmes, qui pourchassent piquets de grève et manifestants jusque dans la Maison du Peuple. Mais les travailleurs tiennent bon. Il y a 25.000 grévistes à Gand le 6 janvier, et les piquets rempliront leur rôle jusqu'au 14. Les quelques trams qui circulent, vides, entre deux jeeps de la gendarmerie, symbolisent plus la force de la grève qu'ils ne témoignent d'une abondance de « jaunes ». Beaucoup de syndicalistes chrétiens se sont

joint à la grève malgré les directives de leur centrale, beaucoup même ont changé de syndicat (plus d'un millier pour la régionale de Gand). Tout cela, nous dit notre interlocuteur, prouve que les jeunes ne sont pas « dépolitisés » comme on le prétend, qu'ils ne se désintéressent pas du syndicalisme. La vérité, c'est que si les discussions byzantines en commission paritaire ne les passionnent pas, il existe en eux une exigence d'action dont cette grève est le témoignage. C'est une des leçons de la lutte, et c'est encore une leçon redoutable pour les appareils sclérosés.

« La gauche » seul journal socialiste de combat

La grève maintenant va vers sa fin sans que son objectif initial : le retrait de la loi unique, ait été atteint, et sans qu'un autre objectif à la mesure de son ampleur puisse lui être fixé. L'attitude réticente du P.S.B. et de la majorité des états-majors syndicaux ont empêché cette clarification. Le seul élément positif était l'exigence des « réformes de structure » figurant au programme de la F.G.T.B. voté en 1954, et sur lesquelles **La Gauche**, et elle seule, avait inlassablement insisté. Mais pour en faire l'objectif de la lutte, il aurait fallu sans doute un encadrement politico-syndical faite duquel

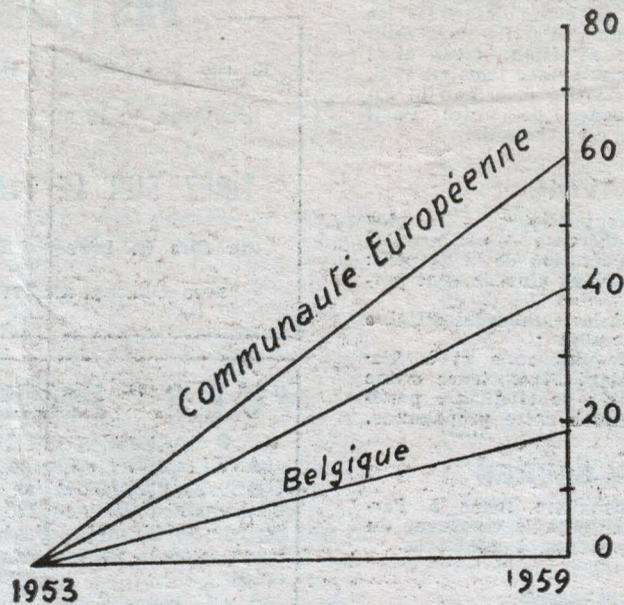
de plusieurs concentrations, était populaire chez les grévistes. Renard l'a pourtant considéré comme un « faux mot d'ordre ». Mais le mot d'ordre d'**abandon de l'outil**, qu'il a abondamment développé, était-il plus réaliste ? Il était en tout cas beaucoup moins populaire, et son pouvoir de moyen de chantage s'est vite éteint.

Par ailleurs, il faut bien considérer le mot d'ordre fédéraliste comme une forme de diversion : il existe un « problème fédéral » en Belgique, et la grève l'a effectivement mis en lumière. Mais, compte tenu de la combativité des grévistes d'Anvers et de Gand, et du caractère économique de la revendication ouvrière, l'exigence d'une « autonomie wallonne » était peut-être un moyen de chantage : elle ne pouvait en aucun cas radicaliser la grève et lui assigner une orientation claire.

Pas d'organisation sans programme

La leçon fondamentale de cette grève est donc claire, et l'ensemble du mouvement ouvrier européen doit, nous semble-t-il la retenir : tout d'abord, il est faux de dire que la conscience de classe et la combativité ouvrière sont des concepts périmés. Les comités de grève nous enseignent le contraire par les faits. Mais il est tout aussi faux de dire qu'une grève générale peut aboutir par son propre « poids » et sans la médiation d'une organisation qui ait la confiance des travailleurs. Car la « spontanéité » pure retire au mouvement l'unité de ses objectifs. Enfin, cette médiation se révèle non seulement inefficace mais nuisible dès lors qu'existe entre le verbalisme très général de son idéologie et l'opportunisme de sa pratique un décalage qui la conduit à se méfier de toute action révolutionnaire. En insistant sans relâche sur les « réformes de structures », **La Gauche** a mis en lumière le véritable problème : à tout moment, l'articulation de l'idéologie et de la pratique ouvrière doit être rendue possible par un programme, maintenu contre vents et marées. Une organisation sans programme d'ensemble, et sans la volonté constante de le réaliser, risque à tout moment d'être dans l'action non plus la force de la classe ouvrière, mais son fardeau.

Indice général de la production industrielle



	LES SIX PAYS DE LA COMMUNAUTÉ	BELGIQUE seule
1953	100	100
1954	111	106
1955	124	117
1956	135	124
1957	143	124
1958	147	115
1959	158	119
1960	174	126

(3 trimestres)

l'étonnant souffle révolutionnaire de la grève a paru manquer d'unité revendicative. A vrai dire, seul Renard, qui avait la confiance des grévistes, aurait pu conférer au mouvement cette unité qu'il ne pouvait trouver spontanément. Il ne l'a pas pu, ou peut-être ne l'a pas clairement voulu.

Tout d'abord, il s'en est sans doute retiré les moyens. La grève pouvait se radicaliser, début janvier, si le mot d'ordre de « marche sur Bruxelles » lancé par **La Gauche** avait été repris à son compte par Renard. Nous avons pu voir sur place à quel point ce mot d'ordre, crié par les manifestants lors

(Les données statistiques sur l'évolution de l'économie belge par rapport à celles des autres pays du Marché Commun sont extraites du Bulletin des Communautés Européennes.)



(Keystone)
Réquisitionnés, mais solidaires à Liège.

PRÉPARER CONGRÈS NATIONAL

du 24 Mars

L'ordre du jour du Comité Politique National, réuni les 14 et 15 Janvier, comportait en particulier la préparation du Congrès National des 24, 25 et 26 Mars. Le C.P.N. a adopté le rapport moral et le rapport d'orientation présenté par Edouard Depreux, secrétaire national du P.S.U. Il a également adopté, comme conclusion du rapport d'orientation, un projet de résolution qui est proposé comme base de discussion en vue du Congrès National. C'est ce texte que nous publions ci-dessous. Il sera reproduit avec les autres documents dans « Le Courrier du P.S.U. ».

nes peuvent aboutir un jour à la conclusion d'une véritable alliance. Il faut pour cela engager la discussion non seulement sur les points où l'accord est facile à réaliser, mais aussi sur tous ceux où subsistent de graves divergences. Car le programme du futur FRONT SOCIALISTE (qui doit être débattu par les organisations sociales et syndicales comme par les Partis) ne saurait être un simple catalogue de revendications. Il doit poser clairement tous les problèmes essentiels, à commencer par les problèmes de contenu et de la forme de la démocratie dans la future République Socialiste Française.

Pour le développement du P.S.U.

5° Le développement et le renforcement du parti est l'une des conditions essentielles de la création de ce front socialiste, celle qui peut entraîner les prises de conscience, les évolutions et l'établissement de rapports nouveaux au sein de la gauche française. Le parti se renforcera et se développera s'il regroupe les éléments les plus actifs et les plus dynamiques de la classe ouvrière, de la paysannerie, des étudiants et des jeunes travailleurs. Le parti doit être pour ces éléments l'occasion et le lieu d'une prise de conscience politique.

6° Le Parti doit adapter ses structures à ces tâches. La section, organisme d'implantation locale, devra de plus en plus se composer non seulement d'adhérents individuels mais de groupes spécialisés (groupes d'entreprises, groupes de quartier, groupes de jeunes), dont la multiplication reste une de nos tâches essentielles. Dès maintenant, la création de nombreuses sections d'entreprises doit étayer ce travail. A l'échelon départemental, il importe que les structures fédérales soient adaptées pour assurer la liaison et la coordination non seulement des sections locales mais aussi des sections et groupes d'entreprises, des groupes spécialisés, des commissions d'action et pour assurer l'intégration à la vie fédérale de l'activité des militants engagés dans les organisations syndicales, sociales, techniques, de jeunesse, etc... Des regroupements régionaux devront par ailleurs être opérés, de manière à mettre plusieurs fédérations départementales à même de s'entraider (notamment en ce qui concerne l'éducation) et à discuter des problèmes communs à une zone homogène (vallée industrielle de la Seine, Languedoc viticole, etc...). A l'échelon national le B.N. et les commissions d'action doivent pouvoir aider les sections et les fédérations à réaliser les objectifs précités. Ils doivent assurer la liaison et la coordination de l'action et de la recherche, dans différents secteurs d'activité où les militants du parti sont engagés. Les commissions d'action doivent être sous le contrôle du Bureau, dotées de moyens matériels nécessaires à ce travail et le budget du Parti conçu de manière à le permettre. La promotion des militants ouvriers et paysans est l'une des tâches les plus urgentes de notre organisation. Cela signifie :

- a) qu'il faut prendre, dans chaque département, les dispositions nécessaires pour permettre à des camarades syndicalistes de participer effectivement à la direction de la Fédération;
- b) qu'il faut s'efforcer de dégager les moyens nécessaires pour permettre

à plusieurs camarades de consacrer tout leur temps au Parti.

Défense des revendications des travailleurs

7° Le Parti doit non seulement participer aux luttes sociales qui se développent dans le pays, mais encore chercher à orienter ces luttes en prenant l'initiative de campagnes nationales comparables à celles qu'il a déjà menées et continuera à mener pour la Paix en Algérie. Particulièrement importantes sont les campagnes qui devront être lancées :

- a) pour l'amélioration et l'extension des systèmes de salaires garantis, pour le contrôle des organisations ouvrières sur l'emploi;
- b) pour la réduction effective de la durée de la semaine de travail;
- c) pour le raccourcissement des circuits de distribution et l'extension du contrôle des producteurs et des consommateurs sur ces circuits;
- d) pour la dénonciation des spéculations immobilières et pour la municipalisation du sol en vue de développer la construction de logements à loyer réellement modéré; la création d'un service national de l'habitat reste sur ce plan l'objectif du Parti.

8° Le Parti doit prendre la défense des intérêts de l'ensemble des travailleurs salariés et des travailleurs des campagnes. Dans la mesure où un ordre de priorité devra être donné à ses efforts, il concernera les entreprises techniquement les plus avancées (industries chimiques, pétroles, sidérurgie, électronique, etc...) où des problèmes nouveaux se posent à la classe ouvrière, les régions en crise (Bretagne, Sud-Ouest, certaines parties du Massif Central, etc...) où la défense des revendications doit être liée à des prises de position constructives sur la reconversion, les zones agricoles correspondantes où l'action paysanne se radicalise rapidement. Le Parti doit également attacher la plus grande importance au travail mené sur le plan communal et plus particulièrement aux activités sociales et culturelles.

Le parti et les syndicats

9° Le Parti doit dans ces conditions avoir une conception claire de ses rapports avec les syndicats et de leur rôle. Le P.S.U. estime que le syndicalisme ne peut assurer son rôle revendicatif et son rôle de contrôle que s'il détermine librement ses orientations indépendamment de l'Etat, des églises et des partis et ne constitue pas pour eux une simple courroie de transmission. Le P.S.U. estime qu'il serait de l'intérêt de l'ensemble des travailleurs qu'existe en France une centrale syndicale unique regroupant toutes les catégories de salariés. Cette unité doit s'opérer en vue de la suppression du capitalisme. Elle ne peut se réaliser que sous la condition d'une démocratie interne. Celle-ci exige un effort constant de formation, une réelle démocratie à la base reposant sur des méthodes de discussions facilitant l'expression du plus grand nombre, des élections à bulletin secret et le maximum de décentralisation. Elle exige aussi la possibilité d'une libre expression des points de vue et de représentation démocratique aux dif-

férents échelons des courants dégagés lors des congrès.

Action en faveur de la jeunesse

10° Le P.S.U. attache une importance particulière aux problèmes qui se posent à la jeunesse. Il soutient les actions qui, hors de l'armée et dans l'armée, traduisent le refus qu'oppose cette jeunesse à la guerre d'Algérie. Il lutte pour la réduction de la durée du service militaire, pour la défense des droits des jeunes travailleurs, pour le développement et l'extension de l'organisation des loisirs. C'est dans cette perspective que les cercles de J.S.U. doivent prendre leur essor.

Négociations avec le G.P.R.A.

11° La lutte pour la paix en Algérie est entrée dans une phase décisive. Tant que le Général de Gaulle n'aura pas renoncé à promouvoir, par la voie d'un statut octroyé, la constitution de son « Algérie algérienne », le Parti devra se battre avec acharnement pour imposer l'ouverture d'une véritable négociation avec le G.P.R.A.; seul chemin pouvant conduire à la Paix. Il n'écarte pas l'hypothèse que la continuation de la guerre provoque de nouvelles tensions violentes et il appelle toutes les forces de paix à ne pas relâcher leur vigilance. Il réaffirmera en toutes circonstances son hostilité au néo-colonialisme qui inspire la politique gaulliste aussi bien en Afrique du Nord qu'en Afrique Noire. Il multipliera les contacts avec les mouvements nationaux des anciennes colonies françaises, afin de pouvoir opposer à cette politique le programme d'un entente franco-africaine fondée sur des rapports de réelle égalité. Depuis le 11 décembre, un facteur nouveau est intervenu dans le combat du peuple algérien. Ce combat ne revêt plus seulement la forme de la lutte armée et de la lutte clandestine. Les manifestations de masse qui se sont déroulées dans les principales villes d'Algérie, ont clairement démontré la représentativité politique du F.L.N. La reconnaissance ouverte de cette situation peut être une étape sur le chemin de la Paix. C'est pourquoi le P.S.U. luttera en France même, pour que les organisations politiques et syndicales algériennes puissent s'exprimer à nouveau librement, que cesse la répression et que soient libérés les détenus.

Bataille laïque et réforme de l'enseignement

12° Le P.S.U. doit, en tirant la leçon des expériences passées, aider à la relance de la bataille laïque. Cette

bataille ne pourra se développer que dans la mesure où, parallèlement au combat contre l'offensive cléricale, sera renforcée la lutte pour la démocratisation de l'Université et la réforme de l'enseignement.

Contre les expériences nucléaires Contre la politique des blocs militaires

13° Le P.S.U. doit dans son action internationale :

- a) marquer une solidarité particulière avec les courants progressistes qui se développent à l'intérieur des mouvements d'émancipation. (1)
- b) soutenir toutes les initiatives tendant à imposer le désarmement et en premier lieu l'arrêt des expériences nucléaires et les destructions des stocks de bombes atomiques; affirmer dès à présent que la France doit abandonner tout armement nucléaire et se joindre au groupe des nations qui luttent contre cet armement.
- c) affirmer sa volonté de faire triompher une politique de désengagement à l'égard des grands blocs militaires, (soutien d'initiatives telles que le plan Rapacki ou le plan Mendès-France).
- d) indiquer que la future République socialiste française qui se situera nécessairement en dehors du bloc des puissances capitalistes prendra toutes les initiatives en vue d'assurer non seulement la coexistence des différents systèmes politiques mais encore l'extension de la zone du « neutralisme » à travers le monde. Sur le plan européen, le P.S.U. doit prendre des initiatives en vue de parvenir à une coordination de l'action des différentes organisations ouvrières et démocratiques européennes face à la coalition des gouvernements réactionnaires et des cartels internationaux.

(1) des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Courrier du PSU n°4

Les documents pour le Congrès National des 24-25-26 Mars.
— Rapport moral et Rapport d'orientation présentés par Edouard Depreux.
— Projet de résolution présenté par le C.P.N.
Abonnement 1 an : 6 NF. C.C.P. « Tribune Socialiste » Paris 5826-65, 54, boulevard Garibaldi, Paris-15°.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM
Prénom
Adresse

.....
déclare souscrire un abonnement de :

Soutien	30 NF
Un an	19 NF
6 mois	10 NF
3 mois	5 NF

54, bd Garibaldi - PARIS (15°)
C.C.P. 58-26-65

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

.....
déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

Signature :
(Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 8, rue Henner, Paris-9°.)

— Directeur - Gérant : Roger CERAT —
Imprimerie René-Boulanger
60, rue René-Boulanger, PARIS-10°
— Travail exécuté par des ouvriers syndiqués —

Lumumba sans Lumumba

Par Michel CLAIRET

Chaque jour qui passe nous amène sa moisson d'informations sur le Congo. Cocasses parfois, dramatiques plus souvent, elles laissent l'impression que ce vaste pays est en proie à une effroyable anarchie. On a imputé cette évolution à la Belgique en disant qu'elle n'avait pas préparé l'indépendance congolaise. C'est faux. Tout était en place, au contraire... pour que l'ancienne colonie éclate en une poussière d'impuissantes républiques; pour que des mentors belges fassent la loi au sein de complaisants ministères; pour que le peuple congolais demeure ce qu'il était : un troupeau de manoeuvres et d'employés modèles, docilement voués à l'enrichissement des aristocrates du Brabant et du Hainaut, à la prospérité de la haute finance bruxelloise et à la curiosité des anthropologues.

Mais voici ce qu'il advint :

JANVIER 1960. Une conférence réunit à Bruxelles les spécialistes belges des problèmes congolais et les leaders nationalistes de ce pays. Au programme : les étapes, la forme, la date de l'indépendance qui sera accordée à la colonie. Ce n'est pas de gaité de cœur que les Belges se sont résignés à cette perspective. Voilà 75 ans qu'ils « administrent » le Congo.

Et le Congo — il faut bien en avoir conscience pour comprendre la fureur des passions qu'il déchaînera — c'est de l'or en barres. De l'or, oui, et même bien mieux : du cuivre dont il est le sixième producteur mondial, de l'étain (quatrième rang dans le monde), des diamants (deuxième rang) et surtout de l'uranium dont le Katanga est de loin le premier fournisseur de la planète. Nous passons sur la houille, le plomb, le zinc, le manganèse et les bons dividendes que commencent à fournir les plantations de palmiers à huile et d'hévéas.

Les « pupilles » de l'administration belge

Tout a été prévu pour que cette exploitation, commencée au siècle dernier dans l'horreur du travail forcé sous peine de mort et perpétuée dans un climat de « charité » hautaine, prudente, froide, raciste, continue encore longtemps. En 1960, les Congolais (nos « pupilles », aiment à les appeler certains administrateurs) n'ont que dix-sept licenciés d'université. Le premier docteur indigène ne sera diplômé qu'en 1961, s'il réussit à ses derniers examens. Dans l'armée belge, leurs deux plus hauts gradés sont adjudants. En un mot, pas d'élite, donc incapacité radicale des Congolais à se gouverner eux-mêmes, donc longue prospérité encore pour le trust paternaliste de l'Union Minière.

Malheureusement, le tourbillon de revendications politiques qui balaye le tiers-monde n'épargne pas le Congo et les « pupilles », peu reconnaissants de certains mouvements de générosité (ne leur a-t-on pas accordé, en 1958, le droit de se promener dans les quartiers européens de Léopoldville ?) se groupent en mouvements nationalistes. Répression. Pendants. Nids de mitrailleuses sur les terrasses... Les sabotages, les attentats se multiplient.

Le « Roi Kasa » et « Tiroir-Caisse » contre l'intransigent M. Lumumba

L'exemple de l'Algérie que 500 000 soldats français ne parviennent pas à pacifier à deux heures d'avion de Marseille est riche d'enseignements en ce domaine : Bruxelles, en apparence, se résigne.

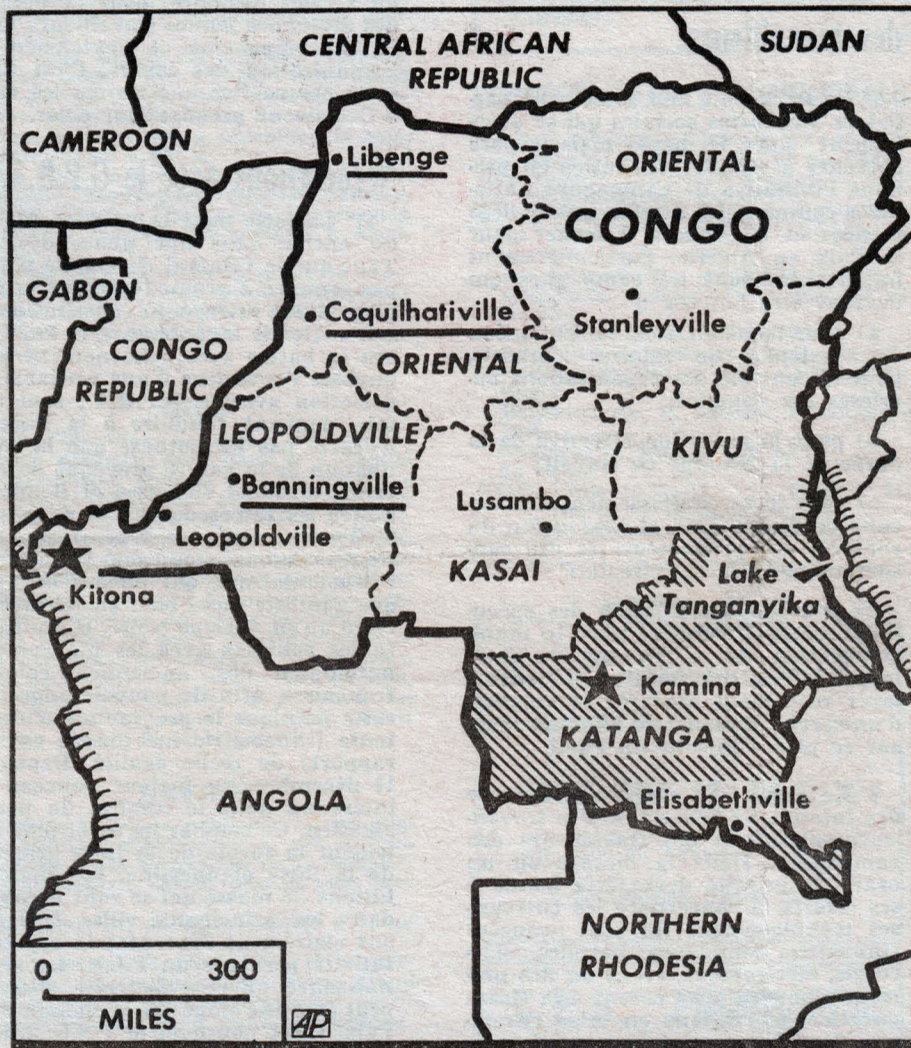
Il était, hélas, facile à la Belgique de diviser pour continuer à régner. Quel notable n'est pas nationaliste quand il a des raisons d'espérer se tailler un petit royaume ? Tel était le cas de M. Kasavubu, le « roi Kasa » pour ses fidèles du Bas Congo. Sous couleur de fédéralisme, cet ancien séminariste onctueux, prudent, madré, rêvait surtout de ressusciter un état à l'embouchure du fleuve, puis de faire sécession. Tel était le cas aussi de M. Tschombé, au Katanga. Un intellectuel rompu aux questions financières, celui-ci. Lié à l'Union Minière. Président de la Chambre de Commerce d'Elisabethville. Du prestige puisqu'apparenté étroitement à des chefs coutumiers. Ce n'est pourtant pas par sympathie (comme on l'a fait croire) que ses concitoyens l'ont surnommé « M. Tiroir-Caisse », mais bien par une amère ironie.

Restait le plus important des partis nationalistes, le M.N.C. (Mouvement national congolais), qui avait des ramifications dans le pays tout entier. A sa tête, un politicien filiforme de 36 ans, portant barbe et lunettes : M. Patrice Lumumba. Des défauts,

province orientale dont il est originaire, pourra bien se contenter d'y régner de son côté après l'inévitable éclatement.

Un Fidel Castro congolais

JUIN 1960. L'indépendance est proclamée. Tandis que des mutineries imprévues éclatent dans l'armée congolaise, M. Tschombé se prête bien volontiers à la farce qui avait été préparée après avoir mis les derniers détails au point dans le salon d'un colon européen. Il s'en va proclamer l'indépendance du Katanga sur les antennes de la station de radio de la mission catholique belge d'Elisabethville. Dix-neuf députés katangais seulement sur soixante-neuf admettent cette décision... Qu'importe ?... les paras belges sont encore là et, d'ailleurs le morcellement doit continuer. De fait, M. Kalondji ne tarde



(Associated Press)

C'est certain, à commencer par une terrible intransigence et une brutalité extrême dans la parole comme dans l'action. « Qui pourrait oublier les pendaisons ? » clamera-t-il à la face du roi Beaudouin en pleine séance solennelle du Parlement congolais, lors des cérémonies de l'indépendance. Mais, incontestablement, c'est de loin la meilleure tête politique du Congo congolais. Bien avant la conférence de 1960, il a compris qu'il faudrait rapidement dépasser le stade de l'indépendance politique et se battre pour une indépendance économique. En attendant, contre les « séparatistes » qui camouflent leurs visées en préconisant un congo fédéraliste, il est l'homme du Congo unitaire et centralisé. Il sait qu'aucune des cinq provinces qui constituent le pays, si ce n'est le Katanga, n'est à elle seule économiquement viable. Il discerne les intentions de la Belgique qui s'efforce de favoriser les forces centrifuges afin, précisément, de se maintenir à la faveur d'indépendances mort-nées.

Les Belges, qui l'ont libéré d'une geôle de Léopoldville afin qu'il assiste à la fin de la conférence, le croient isolé. De fait, ils lui ont déjà ravi plusieurs de ses compagnons, dont Albert Kalondji, le leader des Balubas du Kasai, venu lui aussi au « fédéralisme » après qu'un bref séjour en prison l'ait conduit à une appréciation plus raisonnable de la situation... Et puis, penset-on à Bruxelles, Patrice Lumumba, populaire surtout dans la

pas à proclamer à son tour l'indépendance de « l'Etat minier du Sud Kasai » (l'adjectif précise assez bien les sources de l'inspiration de M. Kalondji).

Mais quelqu'un ne joue pas le jeu : Premier ministre, M. Lumumba amène l'opinion internationale, réclame — et obtient — l'arrivée des « Casques bleus ». Il veut défendre, par tous les moyens, l'unité de la nouvelle République. Très vite, d'ailleurs, les thèmes qu'il développe, les mesures qu'il prend le font apparaître comme une manière de Fidel Castro congolais. Là, où malgré la confusion générale, il sait qu'il a le plus de chances d'être suivi, en province orientale, il décide la suppression des chefferies traditionnelles, leur remplacement par des municipalités élues, et « la mobilisation économique du peuple » qui doit se traduire par la création de coopératives de production, par l'emploi de chômeurs pour des travaux de première urgence et par la création d'industries de transformation. Il devient l'homme à abattre.

C'est alors qu'entre en scène — nous sommes le 14 Septembre — le colonel Mobutu. M. Kasavubu, président de la République, ayant échoué dans sa tentative de « limoger » le premier ministre, c'est le colonel — 30 ans, barrettes venues avec l'indépendance, de la prestance, mais des idées confuses — qui s'en charge. Officiellement, il neutralise pour trois mois

et demi les forces politiques et confie le pouvoir à un collège d'étudiants promus hauts-commissaires. Derrière chaque étudiant, il y a un conseiller belge. En fait de neutralisation, le Parlement (« plutôt « lumumbiste ») est mis en congé, M. Lumumba, protégé par les « Casques bleus », est virtuellement prisonnier dans sa résidence officielle, mais M. Kasavubu, lui, continue à agir le plus librement du monde...

On connaît la suite, qui est plus récente : l'échec de la tentative d'évasion de M. Lumumba et son arrestation par les hommes du colonel Mobutu.

Les réactions internationales ne tardent pas. Le prestige de M. Lumumba est solide en Afrique, surtout chez les politiciens les plus acharnés à affranchir leurs pays des rejets du néo-colonialisme, fût-ce au prix de dramatiques expériences internes et d'acrobatiques alliances sur le plan international (il serait bien faux, en tout cas, de les croire, et de croire M. Lumumba lui-même, disposés à aliéner leur indépendance au profit du bloc communiste). Donc, la R.A.U. saisit les avoirs belges, le Ghana rompt avec Bruxelles et la crise latente qui existait déjà au sein de la force internationale s'aggrave.

Garnisons et Provinces se rallient : le « lumumbisme » progresse

Au Congo, même apparemment en proie à tant de menées contradictoires (mais nous avons vu combien les plus graves ont été concertées), le « lumumbisme » progresse à grands pas depuis que M. Lumumba se trouve confiné dans une cellule du camp de Thysville : Dès son arrestation, un groupe de fidèles de la première heure animé par M. Gizenga a pris, en son nom, la relève dans la province orientale. Ce n'était pas bien difficile, cette province lui étant entièrement dévouée. Les garnisons du Kivu n'ont pas tardé à se rallier à ce gouvernement, considéré comme seul légal par de nombreux pays. A vrai dire, l'échec d'un coup monté ouvertement par le colonel Mobutu et ses conseillers y a bien favorisé les choses. En effet, les autorités du territoire demeuré sous tutelle belge du Ruanda-Urundi n'ont pas hésité à livrer passage (et même à convoier) des soldats du colonel partis « relever » la garnison de Bukavu. Le résultat fut pitoyable : accueillis à coups de fusil par les sentinelles « lumumbistes », certains des assaillants se débâchèrent, d'autres se rallièrent. Le lendemain, 4 janvier, un employé du gouvernement Gizenga, M. Kashamura, arrivait à Bukavu.

Sur ces entrefaites, deux autres politiciens partisans de M. Lumumba, MM. Ilunga et Mwamba, prenaient position avec un détachement venu de la province orientale, à Manono, dans le Nord Katanga, et y fondaient la province du « Luluaba ». Ils font maintenant peser une menace directe sur le régime de M. Tschombé. Celui-ci a réagi par un bombardement aérien car il est un fait que l'« Etat du Katanga » dispose d'une « aviation militaire ». L'un des avions a du reste essuyé des coups de feu, et l'un de ses occupants a péri : le commandant (belge bien entendu) René Vandamme... Naturellement, il faisait partie des forces normales d'encadrement et le gouvernement belge ne facilité nullement, ainsi qu'il l'a précisé en septembre, le recrutement de métropole de volontaires désireux de servir dans les troupes de choc de M. Tschombé.

Au nouveau domaine lumumbiste, il convient encore d'ajouter le Nord Kasai, dont le gouvernement s'est rallié à celui de la province orientale. La pression est forte, également, dans la province de l'Equateur, dont la capitale, Coquilhatville est à son tour menacée. Enfin, il n'est pas jusqu'à la province de Léopoldville où une forte agitation ne soit signalée.

Les agents des trusts miniers belges auront bien du mal, tôt ou tard, à empêcher leurs « protégés » de faire la culbute. Il est permis de croire, en tout cas, qu'ils ne restent pas inactifs.